Dans votre intérêt

faites VOS ACHATS à la



Bulletin d'information de l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau

Association agréée par Arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Responsable de la publication et adhésions:

M. Raymond FELIX • 42, rue de l'Ill, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91

Sommaire

Assemblée générale

Pages 3, 7 et 13:

Le dossier du POS

Défendons notre forêt

Page 11:

«Läuch Blättel»

Page 25:

Les Associations

LES PROPOSITIONS DE L'A.D.I.R.

L'Assemblée générale de l'ADIR sera l'occasion de discuter entre Robertsauviens des problèmes actuels et de l'avenir de notre quartier.

Le Comité souhaite que vous veniez nombreux pour nous soumettre vos problèmes, vos suggestions ou vos critiques éventuelles.

Nous vous proposons cette année de discuter entre autres des problèmes d'urbanisme, de l'avenir de notre Forêt du Rhin, des équipements publics, des problèmes de circulation, des écoles et des équipements pour nos jeunes...

- 1985 «Année de la Jeunesse», M. le Maire de Strasbourg dans la dernière revue municipale «Vivre à Strasbourg» en a parlé en souhaitant que la jeunesse trouve des structures adaptées à ses aspirations, des écoles pour assurer son éducation et sa formation dans les meilleures conditions. En 1985 nous parlerons encore des Ecoles que nous attendons pour la Robertsau, des équipements sportifs souhaités à proximité des écoles, des terrains de jeux pour les plus petits...
- La réalisation de pistes cyclables dans notre quartier pour permettre à nos enfants de circuler en toute sécurité.
- La sauvegarde de notre Forêt du Rhin face aux volontés d'aménagement ou de récupération de certains.
- La mise en valeur de nos rivières et des berges de l'Ill, du Muhlwasser, pour réaliser des itinéraires de promenades à travers le quartier.
- Le Plan d'occupation des sols devrait prendre en compte tous ces points. Il est temps de le publier afin de pouvoir l'opposer aux tiers et aux promoteurs et régler les problèmes d'urbanisme dans la clarté.

Nous vous soumettrons nos propositions pour le POS de la Robertsau.

Assemblée Générale de l'ADIR

SAMEDI LE 20 AVRIL 1985 à 15 heures

Caveau du Foyer St-Louis Rue du Docteur Freysz - STRASBOURG-ROBERTSAU

ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil des personnalités et des participants
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 1984
- 3. Rapport d'activité du Président
- 4. Rapport du Trésorier
- 5. Rapport des réviseurs de caisse
- 6. Décharge du Comité sortant
- 7. Election du Comité
- 8. Présentation de nos projets et propositions pour la Robertsau pour 1985/86
- Divers et vœux. La parole est aux Robertsauviens

Cette invitation tient lieu de convocation pour les Sociétaires de

Mais tous les autres habitants du quartier sont aussi cordialement invités à cette réunion. Après la partie statutaire une collation sera offerte à tous les participants.

Generalversammlung der ADIR

FREITAG, den 20. APRIL 1985 um 15 Uhr

Caveau du Foyer St-Louis

Rue du Docteur Freysz - STRASBOURG-ROBERTSAU

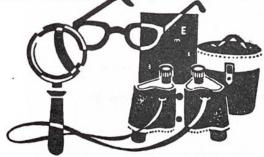
Diese Einladung ersetzt die Einberufung der Mitglieder der ADIR. Alle anderen Bewohner des Stadtviertels sind ebenfalls herzlich zu dieser Versammlung eingeladen.

OPTIQUE BOECKLIN

Votre Opticien à la Robertsau

63, rue Boecklin 67000 Strasbourg Robertsau Tél. 31.37.59

- à côté de la station MOBIL / en face du monument -



ROBERTSAUVIENS

Faites vos achats chez nos annonceurs

Votre agent Renault

STATION ARAL ROBERTSAU

Vidange - Graissage - Entretien Lavage - Blaxonnage - Plastifiage Equilibrage, etc.

Gérants: Monsieur et Madame BOUCHER

17, rue de l'III / tél. 31.21.61

......

BOUCHERIE CHEVALINE

130, route de Bischwiller (en face des magasins JUNG)

* Rossbif cuit à EMPORTER *

Roucheries Chevalines Gérard SCHMITT

ROBERTSAL 79, rue Bæcklin Tel. 31.43.87

SCHILTIGHEIM 130, route de Bischwiller Tél. 62.56.83

Refaites-vous une santé de cheval... Mangez sain... Mangez du bon cheval !!!



ELECTRICITE

REISSER-DEGANO

26, rue des Gardes-Champètres Strasbourg-Robertsau Tél. 31.21.27

* ELECTRICITE GENERALE CHAUFFAGE ELECTRIQUE INSTALLATION APPAREILS MENAGERS

PHILDAR

72, RUE BŒCKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

Girardot Christiane

- * FILS A TRICOTER
- * COLLANTS
- * BAS
- * CHAUSSETTES
- * TRICOTS

tél. 31.14.06



BOULANGERIE * PATISSERIE

Soins du cheveu

Coupes classiques et modernes

Brushing

84, route de La Wantzenau

Strasbourg-Robertsau

109 r de la Wantzenau 67000 STRASBOURG ROBERTSAU tél (88) 31 45.30 BOUCHERIE / CHARCUTERIE

Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau

Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.32

SPECIALITE JAMBON ET PATE EN CROUTE / Ilvraison à domicile

PHOTO - REPARATION - CINEMA GRAND CHOIX EN APPAREILS

neufs - occasions - promotions

Travaux couleur et noir et blanc soignés et rapides

ATELIER DE REPARATION SUR PLACE - VOIRI CONSEIL

Albert VEIT FRITZ RÉPARATIONS

109, rue Bæcklin (en lace de l'Eglise) tél. 31.43.10

tél. 31.19.13

67000 Strasbourg-Robertsau

LE DOSSIER DE L'ANNEE 1985

NOS PROPOSITIONS POUR LE P.O.S. DE LA ROBERTSAU

Le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS = P.O.S., nous en avons parlé la première fois en 1975. Ce document dont l'importance ne nous avait pas échappé pour le devenir de notre quartier n'a cessé d'être au centre des préoccupations du Comité de l'ADIR et nous en avons parlé à plusieurs reprises dans l'ECHO DE LA ROBERTSAU.

L'objectif du POS est de définir pour les 10 prochaines années l'urbanisation de notre ville en organisant les voiries et les types de construction : individuelles ou collectives. Le POS doit également sauvegarder les sites de valeur et les zones naturelles à protéger.

Le POS doit préparer la réalisation d'équipements collectifs nécessaires au développement des différents quartiers; des écoles, les terrains de sports, les espaces de jeux et de loisirs pour les enfants...

Le POS est une réglèmentation pour aboutir à une meilleure politique d'urbanisme (et la Robertsau est directement concernée), pour améliorer notre cadre de vie ou au moins préserver notre environnement menacé de toutes parts et en particulier à la Robertsau où il faisait bon vivre jusqu'à maintenant.

Lors de la présentation officielle du POS de la Robertsau le 26 novembre 1982 par M. le Maire P. PFLIMLIN nous lui avons remis les propositions de l'ADIR dans une motion écrite, publiée dans l'ECHO de décembre 1982. Les propositions de l'ADIR ont été les seules publiées par une Association. Elles ont été appréciées par M. le Maire et M. le Directeur de l'Agence d'Urbanisme chargé du Dossier, pour leur sérieux et leur réalisme. Sur certains points nous avons obtenu satisfaction, sur d'autres l'évolution se fait dans le bon sens. Mais il reste encore des points où il faudra se défendre!...

OU EN EST LE DOSSIER DU P.O.S. DE STRASBOURG?

Le POS a été prescrit par un « Arrêté préfectoral » du 29 iuillet 1974, c'est-à-dire le Préfet l'a rendu obligatoire mais sans préciser de délais !...

Beaucoup d'autres grandes villes de France ont approuvé leur POS depuis belle lurette! Pourquoi à Strasbourg faut-il plus de 10 ans pour mettre au point ce document, certes important et compliqué?... On peut se poser des questions! Quelle est la motivation de nos élus, des fonctionnaires de la Ville? ou de ceux qui ont intérêt à ce que le dossier du POS traîne!...

SOUCI DE LA PERFECTION OU DU LAISSER-FAIRE?

C'est sûr que devant la complexité du dossier, le nombre d'intérêts en jeu, particuliers ou politiques, les fonctionnaires sont amenés à revoir leurs plans et les différentes options! A ce jour nous avons déjà vu 5 dossiers différents pour le POS de la Robertsau!...

C'est sûr aussi que certains ont intérêt à ce que le dossier traîne pour laisser faire certaines opérations immobilières en utilisant tous les artifices du règlement d'urbanisme actuel plus ou moins flou!... ou plus ou moins complaisant...

Un POS publié limitant les constructions à 12 ou 15 mètres au centre de la Robertsau nous aurait évité l'affreux «blockhaus » du «Bois-Joli » en face de l'Eglise Protestante!...

OUI EST RESPONSABLE DU DOSSIER P.O.S.?

Ce sont nos élus du Conseil Municipal qui n'arrivent pas à prendre des décisions et à faire des choix. Le POS est de la seule compétence du conseil municipal depuis les nouvelles lois de décentralisation de 1982. On ne peut pas accuser le Préfet ou le Gouvernement. Ce serait trop facile!

Alors Messieurs et Mesdames les élus il faut avoir le courage de décider dans le souci de l'intérêt général du quartier. On ne peut pas ménager tous les intérêts particuliers des «copains et des coquins» suivant la formule célèbre du «Prince Ponia-

Nous avons intérêt à la Robertsau d'avoir un POS avec des règles claires, précises, affirmant la volonté politique réelle de sauvegarder le cachet de notre quartier.

Nous n'avons que faire de déclarations d'intentions ou de regrets une fois que le mal est fait!...

La parole ou plutôt la réponse appartient à nos élus. Nous attendons avec impatience leurs décisions et nous jugerons sur

Suite page 7

Lettre d'un Robertsauvien

Monsieur le Président de l'ADIR,

En tant qu'ancien Robertsauvien j'ai feuilleté avec beaucoup de plaisir et d'intérêt le livre «METAMORPHOSE D'UN VILLAGE» que vient de publier M. Pfister.

J'ai contemplé avec beaucoup de nostalgie les anciennes photos de notre «village» au cachet bien particulier qui se métamorphose en un quartier urbain avec des blocs de béton sans âme et sans caractère (photos page 34 et page 107-108 par exemple). Cette métamorphose n'est pas toujours très heureuse hélas, mais elle est en plus sans retour.

On parle beaucoup d'un nouvel immeuble en béton qui est en train de se construire sur 6 ou 7 étages juste en face de l'Eglise Rue Bæcklin. J'ai constaté que l'ADIR dont je suis adhérent depuis 25 ans a dénoncé ce projet affreux qui va défigurer le centre de la Robertsau et dégrader un peu plus encore ce qui reste du cœur de notre « village ». Mais je crois que les recours de l'ADIR et de l'ASSER arrivent un peu trop tard puisque le permis est délivré. C'est au niveau des règlements d'urbanisme existants et du fameux POS qu'il faut agir afin de protéger certains quartiers comme le centre de la Robertsau en imposant aux promoteurs des contraintes à faire respecter par les fonctionnaires de la Ville.

Je me souviens de la réunion sur le POS de la Robertsau en novembre 1982 où l'ancien maire M. P. PFLIMLIN s'est engagé devant toute la salle de préserver le cachet de l'ancienne Robertsau en limitant la hauteur des constructions à 3 niveaux. Nos élus actuels l'ont-ils oublié? Je crois que ce sont effectivement eux les responsables de cette « métamorphose » désastreuse pour notre quartier. Nos élus sont également responsables de la qualité des édifices publics qui devraient servir de référence.

On ne peut pas dire que les réalisations de ces dernières années à la Robertsau soient exemplaires: ni la salle polyvalente Rue du Dr François, ni la piscine en tôle, ni le centre sportif à coté qui ressemble plutôt à un «bunker» de la ligne Maginot, ni même les écoles en construction actuellement derrière la Rue du Parc, n'auront beaucoup de valeur pour la postérité.

L'Ecole Bæcklin construite dans les années 1900 est le dernier bâtiment avant une certaine valeur architecturale; et il sera caché par ce nouveau bloc de béton en construction avec l'avis favorable de la ville

C'est donc à ce niveau qu'il faut agir et à temps pour éviter que la «métamorphose» ne se transforme en catastrophe pour notre quar-

Je fais toujours confiance à l'ADIR pour son action dans ce domaine et je tiens à vous réaffirmer mon soutien par ma cotisation ci-

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales et accepter mes félicitations à tout votre Comité.

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER

Maître-Ramoneur diplômé

2. rue Maechling STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 31.15.15

- · Tous travaux de ramonage et certificat de conformité etc...
- · Conseil et devis gratuits



TÉLÉ PALACE

101. route de La Wantzenau Strasbourg-Robertsau tél. 31.04.41



Théo Bernert

VOTRE spécialiste TVC Philips - Magnétoscope HIFI - Radio, près de chez vous

L'accueil et le service après-vente, le sérieux et la compétence de nos techniciens vous garantissent un service rapide et efficace

VITRERIE * MIROITERIE * ENCADREMENTS

KOENIG-REIMINGER s. a. Fondée en 1930 / Société anonyme au capital de 100.000 8

102, route de La Wantzenau Strasbourg-Robertsau tél. 31.12.50

Installations de magasine

Glaces sécurit pour devantures et pour autos

Blanchisserie VOGT-NEFF

Hôtels - Restaurants Collectivités - Particuliers

3, rte des Chasseurs - Tél. (88) 31.10.01 STRASBOURG-ROBERTSAU

FERS ET MÉTAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redslob STRASBOURG-ROBERTSAU tél. 31,13,53

RESTAURANT «Joveux Pêcheur» Mme Betty Kieffer

· PLATS DU JOUR

TARTES FLAMBÉES

mercredi à dimanche à partir de 19 h

 SPÉCIALITÉS ALSACIENNES mardı jour de repos

50, route de La Wantzenau / Strasbourg-Robertsau / 31.00.04



Articles de pêche

R. Lachenmaier

39. rue Bæcklin ROBERTSAU tél. 31.06.25 FABRICATION MÉCANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER

KRIEGER RIMMELIN

35, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.15.29

ENTREPRISE DE CREPISSAGE ET MACONNERIE

17. RUE HECHNER

STRASBOURG-ROBERTSAU

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

Extraits des D.N. du Mardi 22 janvier 1985

-La Robertsau

La forêt et l'ADIR: Informer et sensibiliser

Plus de soixante personnes se sont déplacées jeudi soir, à l'invitation de l'Associaiton de defense des intérêts de la Robertsau (ADIR), pour assister a une projection de diaposi-tives sur la forêt de la Robertsau organisée dans une salle du centre socio-culturel du quartier.

Le propos n'était pas seulement de decouvrir par le biais de superbes prises de vues, la faune et la flore d'un des derniers lambeaux de la forêt rhénane. Il s'agissait bien plus de s'interroger sur l'avenir de ce milieu biologique, visé par de nombreux projets: station d'épuration, aménagement des bras morts du Rhin et rocade est.

«Le plan de remise en eau vive n'est pas si mauvais que cela, mais il faut l'améliorer entre une image de héron et celle d'un râle pêcheur, une espèce rare, Edmond Friess, auteur du montage avec son complice Bernard Irrmann et le spécialiste des insectes Serge Klein, ne rejette pas totalement le projet adopté en septembre dernier par la municipalité de Strasbourg (voir nos éditions du 23 septembre 1984). Il souligne simplement que vouloir ressusciter les «Giessen» du Rhin en les régénérants en eaux vives, c'est oublier que « ces bras morts sont bel et bien vivants.

Le curage des fossés menacent la tranquilité et la survie de plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux nicheurs ou hivernants. Le nettoyage de la forêt, lui aussi, peut leur être préjudiciable. Comme l'a souligné le vice-president de l'ADIR, il s'agit alors « d'aménager cette forêt peri-urbaine pour tout le monde, mais sans la casser ». L'ADIR propose ainsi l'aménagement de voies d'eau en impasse sur les ilots prevus pour permettre aux oiseaux de s'y réfugier. Selon elle, il conviendrait également du la ser repousser les broussailles et les roseaux mis à mal par l'aménagement des parcours de promenade et des cours d'eau. Des canoë-kayaks en revanche, on ne veut pas en entendre parler.

La réunion de jeudi n'était en rien un départ en guerre, mais une opportunité pour dire aux Robertsauviens, et aux habitants de La Wantzenau, eux-aussi concernés: vigilance. nous devons nous faire entendre



Un martin-pêcheur sur un «bras mort »...

Défendons notre forêt



Une vue caractéristique de notre forêt

La salle était bien remplie le 17 janvier au centre socioculturel pour assister à une projection, suivie d'un débat, ayant pour thème la forêt de la Robertsau organisé par les Robertsauer Vejele Glotzer et l'ADIR. Une centaine de personnes sont ressorties de la salle de projection la tête pleine de papillons, de martins pêcheurs, d'orchidées, de mésanges bleues et de pic noir. Tous semblaient surpris en découvrant tant de richesses dans leur forêt.

Sensibiliser les habitants de la Robertsau et de la Wantzenau (ils étaient venus nombreux) aux beautés et aux menaces qui pèsent sur ce dernier lambeau de forêt du Rhin, tel était notre but. Nous l'avons atteint et même dépassé, puisque nous avons découvert que nous n'étions pas un groupe isolé; ils étaient nombreux les jeunes et les moins jeunes, à nous apporter leur soutien, à estimer que notre forêt méritait d'être protégée.

Et c'est vrai qu'il nous faut défendre notre forêt contre tous ceux qui voudraient la récupérer, la démolir ou l'aménager en parc avec des routes goudronnées!... ou des parcours de kayak!... ou des cuves de pétrole!...

Pourquoi faut-il faire passer la Rocade Est avec une emprise de 30 m en plein milieu du Thalerkopf? Pour justifier une extension du Port aux Pétroles?

A-t-on le droit de détruire 20 ha de forêt en plus? La forêt ne sera-t-elle pas plus utile pour Strasbourg que le stockage du pétrole?

Le tracé de la Route EDF élargi à 10 ou 12 m n'est-il pas suffisant pour les 2 ou 3 décennies à venir? Limitons la casse de notre Forêt !... Une autoroute dans notre forêt ce sera une balle dans le poumon d'une ville qui tousse déjà! Strasbourg n'a-telle pas été classée récemment ville la plus polluée de France!...

Ensemble défendons notre forêt.

D'ROBERTSAUER VEJELE GLOTZER

Contact: IRRMANN Bernard - FRIESS Edmond 31, rue de l'Angle - 67000 STRASBOURG Tél. 31.05.30

Robertsauviens L'ADIR vous défend Adhérez à l'ADIR Cotisation annuelle 30 F

BULLETIN D'ADHESION

A l'Association pour la Défense des Intérêts de la Robertsau

Nom		٠				٠		٠	٠						٠	٠	٠	٠	٠	٠	٠			٠	,
Préno	m																								
Rue.							 						1	N	0										
Date.																						*			
Sianat																									

A transmettre à M. KUBLER Henri 2, rue Hechner STRASBOURG-ROBERTSAU



C. COMMERCIAL GRO

124, route de la Wantzenau 67000 STRASBOURG Tél. (88) 31.38.04

Liliane Koenig

Laines Pingouin - Collants et Chaussettes - Tapis - Tricots sur mesures MENUISERIE - EBENISTERIE

Maurice Oberlo

- REPARATIONS EN TOUS GENRES
- MEUBLES SUR MESURE RUSTIQUE - CUISINE
- AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR

- ISOLATION

II, RUE DE LA MINOTERIE

(PORT DU RHIN)
67000 STRASBOURG

PRIVE : 24, RUE DE LA LAUCH 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

TEL.: (88) 31.48.78



Chauffage BRENNER

APPAREILS MENAGERS

Cuisinières - Chauffe-eau - Chauffe-bains Radiateurs - Gaz - Electrique CHAUFFAGE CENTRAL GAZ

25, rue Bœcklin STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. 31.07.79

BOULANGERIE PATISSERIE

Jean-Paul CIESLAK

181, route de la Wantzenau 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. 31.03.75





GÉNIE CLIMATIQUE DE L'EST

5, rue du Docteur Freysz 67015 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. 31.21.30 Suite de la page 3

Nos observations sur le dernier projet d'avril 1984

URBANISATION DES QUARTIERS EXISTANTS DU CENTRE

Le règlement de la Zone U 201 ne précise plus les hauteurs limites des constructions par quartier. Nous aurions souhaité une hauteur limite de 12 ou 15 mètres suivant les quartiers. Pourquoi ce laxisme? On vide le POS de son contenu pour revenir à l'ancien « Règlement des constructions ». Ou alors le « Règlement » serait-il revu et défini par quartier et par rue?

Par souci de clarté nous aurions souhaité avoir un seul document. Nous estimons qu'il faut une réglementation plus précise et plus stricte. Pourquoi aller de nouveau en sens inverse?

En ce qui concerne les voiries existantes et en particulier celles qui font le cachet de notre faubourg, la Rue des Maraîchers, la Rue du Dr. François, la Rue du Plan et d'autres, nous constatons avec satisfaction que le Plan d'avril 1984 ne projette plus de rues de 8 ou 10 mètres.

Nous pensons qu'effectivement des rues de 6 m peuvent faire l'affaire. Il paraît que certains techniciens de la voirie tiennent absolument à garder les anciens alignements et les rues de 8 ou 10 m parce que cela leur faciliterait les travaux? et l'utilisation de gros bulldozzers! quitte à supprimer pour toujours nos petites rues du Läuch ainsi que les jardins devant les maisons! Beaucoup de Robertsauviens y tiennent et il faudra tenir tête à ces techniciens qui veulent casser le Lauch.

Nous y veillerons...

Beaucoup de riverains consentiraient à ce que l'on empiète sur leurs jardins durant la durée des travaux mais tout le monde souhaite conserver son petit jardin devant la maison par la suite. Une solution est certainement possible entre gens de bonne foi pour réaliser une fois pour toutes l'assainissement de nos petites rues et les égouts. Il faudra encore revoir la fameuse «taxe des riverains» et trouver une nouvelle formule pour régler les frais financiers de ces travaux.

URBANISATION DES NOUVEAUX QUARTIERS

Il est prévu de construire 2 à 3.000 logements sur les terrains libres entre le Parc Pourtalès et la station d'épuration du Fuchs am Buckel dans le cadre d'une Z.A.D. = Zone d'aménagement différé. Nous regrettons qu'il n'y ait pas de détails sur cette zone sur le Plan ni dans le règlement. Pourtant cette zone aura un impact important sur le développement futur de la Robertsau. En particulier la desserte de ce quartier à partir du Centre Ville ne nous paraît pas bien étudiée à partir de la Rocade Est. Un deuxième accès à partir de l'Ouest avec un nouveau Pont sur l'Ill au niveau du RAD ne serait-il pas nécessaire à moyen terme?

ZAD du RAD

Pour le moment le RAD serait préservé des constructions sauf l'Opération des 50 logements sociaux projetés au nord de la Cité des Chasseurs. Il est prévu d'aménager un deuxième accès pour ce quartier, éventuellement à partir de la Rue de la Roue.

Dans l'immédiat le RAD serait réservé aux cultures maraîchères mais pour combien de temps encore?...

«CEINTURE VERTE» LE LONG DU CANAL

Nous constatons qu'une grande partie est réservée pour les futurs équipements du « Parlement Européen». Il faudra bien s'y résigner mais cela ne devrait pas se faire au détriment de la Robertsau.

Nous souhaitons qu'il reste quelques espaces verts en particulier le long de l'Ill et du Canal où les Robertsauviens pourront se promener.

Nous constatons avec satisfaction que les jardins ouvriers le long de la Rue de Rouen seront préservés et qu'une zone de maraîchage est réservée le long du Port aux Pétroles.

Un «mail planté» c'est-à-dire une bande verte est projetée pour relier la ceinture verte au Centre de la Robertsau parallè-lement à la Rue Bœcklin. Cela nous paraît une bonne idée mais nous aurions aimé avoir la garantie que cette zone soit réservée aux piétons et aux cylistes!...

BERGES DE L'ILL ET DU MUHLWASSER

HOTEL-RESTAURANT

Nous souhaiterions un aménagement sommaire pour les piétons et les cyclistes le long de l'Ill et du Muhlwasser dans un cadre de verdure et avec le charme de l'eau en plus. Pour le Muhlwasser les deux berges pourraient être aménagées de la Rue de la Papeterie jusqu'au pont du Dœrnel. Ces travaux de mise en valeur devraient pouvoir se faire rapidement pour le plus grand plaisir des Robertsauviens.

Suite page 13



TEL. (88) 31.03.39



CHAMBRES TOUT CONFORT CUISINE SOIGNEE SALLE POUR 50 PERSONNES

7

BOUCHERIE , CHARCUTERIE

M. CHRISTMANN

STRASBOURG-ROBERTSAU

Livraison a domicile

Gerrurerie

tél 31.19.33

Ferronnerie d'Art

8. rue Frédéric-Riff 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. (88) 31.00.45

FLEURS KUNTZ

83. route de la Wantzenau 67000 Strasbourg-Robertsau ₹ 31.10.21

- Fleurs coupées et plantes suivant
- Arrangen
- Décorations florales en tous genres
- Couronnes mortuaires

ST-LEONARD VOSGES 88230

VENDS MAISON-FERME

Rez-de-chaussée: 3 p. + salle d'eau avec douche. W.C. - Etage: cuisine, salon, salle à manger, I chambre, salle de bains, W.C. - vaste grenier aménageable, 2 garages, buanderie, atelier, terrain attenant.

Tél. (16) (29) 50,90,98

Restaurant « AU TIVOLI »

CHOISISSEZ vos plantes et fleurs dans les serres

Etablissements Horticoles

Frédéric ROTH

52, rue Jeanne d'Arc 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. (88) 31.16.67

Plantes de serre et d'appartement - Bouquets et courrones

Palmiers et plantes pour balcons - Travaux décoratifs

71, rue Bœcklin 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. (88) 31.17.49



POUR ISOLER DECORER EMBELLIR

le plafond

dans le neuf comme dans la renovation

barrisol est:

- garanti sans ecalle sans fisure solanti ilisens bie a i humidite
- economique et d'une duree quas mitée
 un materiau sur et fable classe Militair et CSTB
 Se pose rapidement. Existe en différentes te lites.



Paper perminevetement de sc sciation thermique

12 rue du Commandant Reine 67000 Strasbourg-Robertsau Te: 31 17 07

VENTE VEHICULES NEUFS - OCCASIONS REPARATION ENTRETIEN TOUTES MARQUES AGENT RENAULT



67. rue Boecklin / ROBERTSAU Tél. 31.11.25

Garage

PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75. route de la Wantzenau · 67000 Strasbourg-Robertsau

Téléphone 31 18.33

55 Geschichte der Ruprechtsau

Im ganzen also 44 Herren.

Auf der gleichen Liste stehen die Namen der 187 Bürger und die der 71 Schirmer in der Ruprechtsau. (Pfth. G. 74).

Den Kirchenbüchern, denen wir die Namen etlicher Meyer verdanken, entnehmen wir noch die Namen folgender Höfe oder Güter:

Des Herrn Dreizehners Kawen Hofft. 1675 bis 1677 war ein Kawe Dreizehner. In diesen Jahren hatte er als Meyer angestellt: Diebold Hahn, 1680 und 1681 Hans Bromer.

Des Herrn Reyssen Hofft. 1677 hiess sein Meyer Görg Rapp. Der Schillingshoff. Meyer waren 1677, 1678 Anton Rien, 1678 auch Görg Baar.

Des Herrn Böhmen Gut. Von 1686-1690 war Valentin Hetzel hier Meyer.

Des Herrn Prätorius Obrechten Gut. Sein Meyer: Velten Nartz 1698.

Des Herrn Anmeisters Reichshoffers Gut. Von 1699 -1708 hiess es: Frau Ammeisterin Reichshofferin Gut. Meyer: Martin Băuerlein 1677, Johann Bieder 1695, Hans Bäurel, 1680, und 1697, Michael Reeg 1697, Hans Stempffel 1699 und 1701, Friedrich Wickel 1703, 1707, 1708.

Des Herrn Fünfzehners Wessmers Gut. Meyer: David Widderknecht 1694 und 1707.

Herrn Johann Peter Edels, des Glockengiessers Hofft. Meyer: Johann Friedrich Weckel 1699 und 1702, Johann Knapp 1704.

Des Herrn Einundzwanzigers Dietrichs Gut. 1700 hiess es: des Fünfzehners Dietrichs Gut. Es lag auf dem Blauelsworth. Meyer: Veltin Hetzel 1690 und 1700.

Des Strauben Gut. Meyer: Michael Klein 1702, Georg Scheer 1706, Johann Ebersoldt 1707, Adam North 1711 und 1712, Michael Räuber 1717, Jacob Schwobtaler 1718 und 1719.

Des Bühler Hofft. Meyer: Johann Meyländer.

Meyers Gut. Caspar Meyer war königlicher Schiffskapitän. Meyer: David Widderrecht 1708, Peter Hales 1730. Herrn Krafften Gut. Meyer: Michael Schöttel 1734 und 1736.

Herrn Saussners Gut. Michael Geiler 1735.

Herrn Reymanns Gut. Meyer: Leonhardt Wilhelm

Das Hüttnerische Gut. Meyer: Sebastian Bartel 1712 und 1745, Mathias Oster 1749 (als gewesener Meyer).

Der Zornmüllerin Gut. Meyer: Sebastian Bartels 1744. Des Gelben Guth. Meyer: Andreas Wendling 1764. Schubbarts Guth, Gartenmann Johann Martz ist 1765 hier beschäftigt.

Herrn Schesslers Hofft. Meyer: Jacob Hopp 1773 und 1774.

Die Soubizischen Güter. Von diesen ist 1777 die Rede. Kampmanns Gut: Unterhalb des Belzwörthes.

Herrn Heuben Hofft. Meyer: Michael Gramb 1676. Herrn Rathsherrn Heussners Gut. 1704 und 1705 heisst

es: Frau Heussin Guth. Meyer: Peter Rieffel 1697, Johann Leininger 1700, Hans Jacob Müller 1703, Johann Jacob 1704 und 1705, Georg Sommer zwischen 1734 und 1762.

Im Fünfzehner Garten. Er lag im Fünfzehner Wörth und zwar bei der Mündung der Ameisenfluth in den Ruprechtsauer Rhein. Nach Silbermann lag auf der einen Seite dieses Mündungsgebiets das Ameisenköpfel, auf der andern der Fünfzehner Garten. Meyer: Hans Derdi 1717.

Auf einem Plan von 1763 stehen noch die Namen: Garten der Me de Frenois, M. Lambrecht.

Wir dürfen dieses Kapitel nicht schliessen, ohne von dem der Stadt gehörenden Meiergut Unterjägerhof, zu berichten, obwohl er kein Herrengut ist. Aber wir hören da von einer Lehnung, den Rechten und Pflichten des Meyers. Ähnlich haben wohl die oben genannten Gutsherren Rechte und Pflichten ihrer Meyer festgesetzt.

Auf dem unteren Jägerhof wohnte nicht nur der Jäger sondern auch ein Meyer. In den Pfennigturmakten 74 lesen wir im Jahre 1769, dass der Unterjägerhof in der Ruprechtsau samt Gütern von den Oberjägerherren an Johann Georg Rhein, den «Roosenwirt» in Schiltigheim verlehnt wird für 350 Gulden Zins pro Jahr unter folgenden Bedin-

- 1° Die Lehnung beginnt am 1. Januar 1769 und endigt am 1. Januar 1775.
- 2° Der Zins ist quartalsweise den Dreyern auf dem Pfennigturm im voraus zu zahlen. Während dieser Lehnzeit kann keine Zinsänderung stattfinden.
- 3° Es soll dem Übernehmer im Wohnhaus im untersten Stock die Wohnstube, die Küche, die 2 Kammern daneben, im 1. Stock links die 3 Kammern über der Küche, die Hälfte vom Fruchtspeicher, ferner Stallung für 6 Stück Rindvieh, 3 Pferde, ferner «Scheur und Schopf», der grosse Schweinstall, der Hühner- und Gänsstall, Keller unter dem Haus, der grosse Hof zukommen. Die übrigen Stuben, Küche und Kammern sind reserviert
- 4º Oberhalb des Hauses bis an die Breusch (III) hinter Scheune und Stallung stehen 25 Acker, wovon 10 Acker gebautes Feld und 14 Acker Matten, 7 1/2 Acker im Umbruch, darunter ein halb Acker Matten, im Pförch 7 Acker gebauten Grund und 2 Acker Matten (zusammen 40 1/2 Acker) zu seinem Nutzen, anzubauen und zu geniessen.
- 5° Es ist ihm erlaubt, im Wald ringsum, soweit er vom Wasser umgeben ist, 6 Stück Rindwieh und 3 Pferd weiden zu lassen. Wenn jedoch in dem Gebiet ein Schlag gehauen wird, so darf er 3 Jahre lang kein Vieh hineintreiben.
- 6° Die Obstbäume innerhalb des Haages sind zu seinem Genuss. Aber er soll das wilde oder zahme Obst. Eicheln, Kirschen und Nüsse, die im Wald herunterfallen, liegen lassen. Er, Kinder und Gesind, sollen den Wald möglichst meiden.
- 7° Er hat das Recht, das Holz und die Wellen, das im Wald jährlich gehauen wird, an die Ladstatt zu fahren (wie die andern Wörthkarcher) gegen festgesetzten
- 8° Er darf die der Stadt gehörigen Karchernachen benutzen. Über Möbel und dergleichen wird ein Inventar aufgestellt. Möbel etc. sind in gutem Zustand nach der Lehnung zurückzugeben.
- 9° Er darf eine Wirtschaft betreiben. Allen Wein, den er nicht in der Stadt kaufen kann, darf er frei und ohne Umbgeld kaufen.
- 10° Er muss das Brot für die Jagdhunde auf dem Hof bereiten und backen. Die Stadt liefert ihm dazu Mehl und iährlich 500 Wellen.
- 11° Er liefert auf seine Kosten das geschossene Wildprett in die Stadt, so oft es der dasige Jäger für gut findet.
- 12° Er soll gehalten sein, sich mit dem Andres Diebold, dem vorigen Jäger, wegen der Blum-gartenwaar, jungen bäumen und des Geschirres auf dem Hof, das von geschworenen Schätzern abgeschätzt wird, abzufinden, die Gebäude in gutem Zustand erhalten, Reparaturen selber machen, (Pfth. 74),

1774. Das Meiergut, der Stadt gehörend, auf dem untern Jägerhof wird an Georg Friedrich Heintz und seine Ehefrau Maria Cleophe Ahlingerin auf 9 Jahre verlehnt für 350 Gulden, vierteljährlich zu zahlen. Nachlass ist nur möglich bei Heer- und Hagelschaden. (Der Rest des Textes ist wie oben anno 1769). (Pfth. 74).

1779. Das Meyereigut des unteren Jägerhofes in Ruprechtsau wird an Johann Probst, bisheriger Meyer auf Herrn Grauen Landgut in der Ruprechtsau und seine Ehefrau Catharina, geb. Bergerin, verlehnt. (Der übrige Text

56 Geschichte der Ruprechtsau

der Lehnung ist wie früher, nur das Wörthkarcherrecht besteht nicht mehr). (Pfth. G. 74).

Dieser Abschnitt hatte sich zum Ziel gesetzt, die Namen von Herren zu finden, die Güter in der Ruprechtsau besassen und möglichst den Besitzerwechsel anzugeben, darzustellen, wie so ein Gut aussah, seine Ausdehnung zu erfahren, nach Möglichkeit die Lage der Guter zu ermitteln und das Zusammenleben zwischen Ruprechtsauern und Fremden kennen zu lernen. Deshalb zogen wir es vor — selbst auf die Gefahr hin, etwas breit zu werden — die Dokumente sprechen zu lassen. Der Schriftwechsel, alle Verzeichnisse von Besitz und Namen der Herren und Ruprechtsauer kamen zu Wort, um so eine möglichst genaue und wertvollere Darstellung zu geben.

5) Berufe

Wir sprechen von den Berufen und bringen in folgendem Namen aus allen Berufen, die uns von 1618 bis 1789 begegnen, nach der Zeit geordnet. Die Berufe selbst sind in alphabethischer Ordnung gegeben. Wir wollen nicht jedem Namen die Jahreszahl beifugen, da er genannt wird. Nur dann und wann ist, der allgemeinen Orientierung wegen, das Jahr vermerkt. Uns kommt es hauptsachlich darauf an, hinzuweisen, welche Berufe damals in der Ruprechtsau ausgeübt wurden, wie stark sie vertreten waren, und ob heute noch lebende Familien vielleicht eine Neigung zu diesem oder jenem Beruf bei ihren Vorfahren herauslesen können.

Bäcker

Was die Zunft betrifft, hören wir 1627, dass die Bäcker bitten «umb permission mit Leib und geld zu der Beckenzunft allhier zu dienen» (XXI). 1665 entscheiden die Einundzwanziger, «sie sollen fürohin allhier nicht mehr vollzünftig werden».

Die Bäcker (Campagnars) verkauften ihr Brot, das sie auf Karren (charrettes) herbeibrachten, auf dem Platz zwischen der Laurentiuskapelle des Münsters und dem Kammerzellschen Haus. Der Platz hiess «Hinder dem Münster» und auch «Bey den Brotkarrichen». (Nach einem Stich von Wenzel Hollar 1645).

Um 1770 gab es in Strassburg drei Brotsorten: Weissbrot, Bollbrot (halbweisses) und Schwarzbrot.

Anscheinend ging es den Bäckern von Strassburg, zu denen natürlich auch unsere gehörten, nicht schlecht, sonst hätten sie zu Anfang des 18. Jahrhunderts nicht jedes Jahr, wie z. B. auch 1734, folgende Bitte an Meister und Rat der Stadt gerichtet: «Die Bäcker der Stadt bitten um Erlaubnis anstatt ihres Umbzuges am Montag (7.) und Dienstag (8. Juni) auf der Bäckerstub und Herberg Dantz und mahlzeit zu halten.» Die Genehmigung hierzu wurde ihnen erteilt, «aber sie müssen sich der Polyzey-Ordnung gemäss verhalten».

Als die Bäcker 1776 wieder Mahlzeit und Tanz abhalten wollen, finden die Einundzwanziger, dass dadurch der Gesellschaft überflüssige Unkosten entstehen und die Tage zu allerhand Unordnung führen. Ausnahmsweise erlauben sie es für dies Jahr nochmals, weil die Vorbereitungen schon getroffen und Nahrungsmittel schon eingekauft sind. Sowieso sei es bisher nur eine Vergünstigung gewesen.

Wir nennen nun Namen von Bäckern in der Ruprechtsunach 1604: Leuinius (Laurenz?) Stiegenbock, Johann
Meynrad (Mennrad?), Hans Graff, Hans Poppius, Valentin
Garstner (Gertsner?), Abraham Jund, Ludwig Jäger, Caspar Schoch, Georg Grauss, Hans Holzmann, Israel Borner,
Gabriel Härdlin, Martin Hück, Andreas Bauwer
(Baumer?), Laurenz Bauwer, Aaf, Hans Nessel, Israel Bernauer, Peter Meyr, Gerig (Gerius?) Wippert, Thoma Reichard, Georg Küpfft, Bernhard Mezger, Michel Michel,
Hans Gross, Jacob Stotz, Balthassar Schlud, Bartholme,
Handreas Riedinger, David Bartholme, Johann Georg,
Andreas Gallas, Mathis Bartholme, Jacob Heyler, Lorenz
Andreas Gallas, Mathis Bartholme, Jacob Heyler, Lorenz

Bartholme, Martin Weber, Franz Anton Jäger, Ludwig Hannibal, André Riebel, Johann Caspar Verbelo, Hans Georg Keck, Walther Koch, Phillipp Keck, Hans Jacob Grüneisen, Georg Stempfer, Johann Erhard Schwing, Johann Münch, Martin Stein, Lorenz Thüringer, Johann Jacob Haas, Georg Sittler, Johann Valentin Schwing, Arnold Schuler, Lorenz Rosenstiehl, Conrad Schuler, Jacob Beck.

Auch an der Aubrucke wohnte ein Bäcker auf Ruprechtsauer Boden. Das "Beckenhaus" (Bäeckehiesel) wurde von der Ruprechtsau, als ihr Eigentum, repariert z. B. 1763 (Einundzwanziger 117). Diese Bäckerei wohlte wohl den Schiffern, die am nahen Wasserzoll anlegen mussten, Gelegenheit geben, ihren Brotbedarf zu decken.

1789 in den Wunschheften des 3. Standes lesen wir, dass die Bäcker bisher Bier ausschenken durften. Die Wirte verlangten die gleiche Erlaubnis für sich.

Bei ihren Festen erfreuten die Bäcker die Zuschauer durch den Schwerttanz.

Barbierer und Chirurgus

Dass früher die Barbierer auch etwas von Zahnziehen und Wundbehandlung verstanden, ist bekannt. So übten Tobias Ziegler 1742 und nach ihm Johann Philipp Fröhlich 1766 beide Berufe in der Ruprechtsau aus.

Bleicher

Es sind uns sechs Bleichen in der Ruprechtsau bekannt: je eine an der Awbruck, in der Oberau, in der Mittelau, in der Niederau, Herrn Martins Bleich und Zäpfels Bleich (heute noch Flurname).

1638 bitten Valentin Heinz und die Bleicher in der Au «umb Befreyung ihrer Bleicherplätz», sie mögen «von der Anlag auf die Feldgüter eximiert (befreit) werden. 1752 beantragen die Bleicher bei der Stadtverwaltung die Lieferung von Eichbäumen «zu einer Britsch».

Die Ruprechtsauer waren zu Frondiensten verpflichtet. 1745 wurden auch die Bleicher von der Ruprechtsauer Meisterschaft angegangen, den Fronen «bey zu wohnen». Die Landpfleger aber haben angeordnet, dass dies nicht zulässig sei. Es solle in Zukunft gehalten werden wie in der Vergangenheit, nämlich: Hat ein Bleicher vier Pferde, so sollen zwei von den Fronen befreit sein (laut Gerichtsprotokoll vom 8. Juli 1745).

Später wurde aus Missgunst diese Entscheidung umgestossen, und am 5. Juli 1759 fällte man den Spruch: Die drei beklagten Bleicher sollen wie die anderen Burger der Ruprechtsau fronen und zwar mit allen ihren Pferden oder die Fronen zahlen.

Die Bleicher betrachteten dies als eine grosse Schädigung ihrer Profession und sahen sich auf dem Gipfel des Unglücks. Sie gaben folgende Erklärung ab:

1º Wir sind Bürger und als Bleicher in der Tucherzunft. Um unsern Beruf zu betreiben, müssen wir stets zwei Pferde im Geschirr und in Arbeit haben. Die zu bleichenden Tücher (es ist immer eine grosse Menge), können nur mit Wagen an das Wasser und wieder auf den Bleichplatz gebracht werden. Das muss alle Tage geschehen. Zwei Pferde müssen wir also immer in Arbeit haben. Dazu kommt die Fahrt in und aus der Stadt. Wenn wir mit allen Pferden fronen, so müssen wir in dieser Zeit die Arbeit niederlegen. Die Folge ist, dass die Tücher verderben, oder wir müssen sie wegschaffen und wieder holen. Was man da verlangt, ist ungerecht. Für Ackersleute liegt die Sache anders, Feldarbeit kann auf einen andern Tag verschoben werden.

2° Wir verlangen kein Sonderrecht. Wir verlangen das Gleiche, dessen sich die Bleicher ausser der Stadt im allhiesigen Burgbann erfreuen. Sie kennen diese Fronen nicht.

Petites nouvelles de la Robertsau - «Läuch Blättel»

A propos de la gendarmerie

Strasbourg-Robertsau, le 15 décembre 1984

Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin

Objet: Brigade de la Robertsau

Mon commandant.

Des rumeurs persistantes se font l'écho du départ prochain de la Brigade de Gendarmerie de la Robertsau actuellement domiciliée rue de l'Ill.

A l'heure où beaucoup de nos concitoyens sont préoccupés par les problèmes de la délinquance, il nous paraît tout à fait inopportun que l'on puisse envisager ce déménagement.

Par ailleurs cette brigade a depuis de longues années réussi son insertion dans la vie du quartier. Elle peut ainsi parfaitement assurer son travail au service de la prévention, de la sécurité et de la tranquilité de tous. Sa seule présence sur le terrain et sa disponibilité rassurent.

En espérant que vous voudrez bien comprendre la légitime émotion d'un faubourg de 17.000 habitants et nous indiquer les mesures qui sont effectivement prises, je vous prie d'agréer, Mon Commandant, l'expression de nos considérations distinguées.

Pour l'ADIR le 2º Vice-Président : Denis RAMBAUD

Bonjour les dégâts!

L'édition de septembre de «l'Echo de la Robertsau» racontait les malheurs d'une habitante de notre faubourg survenus à la piscine de la Robertsau. Elle avait glissé sur le carrelage humide en sortant du pédiluve, et de multiples contusions s'en étaient suivies. Après ces incidents nous avions demandé que des améliorations à la sécurité des usagers de cet établissement soient apportées. En effet il nous paraît normal que tous les habitants d'un quartier puissent utiliser un équipement public en toute tranquilité d'esprit. Et ce quelque soit leur condition physique, leur âge...

Dans une longue lettre M. R. Grossmann, conseiller délégué de la Communauté Urbaine (CUS) chargé des piscines nous répond: «(extraits)... vous estimez également que cet incident démontre la nécessité de revoir le choix du carrelage et de procéder à l'installation d'une main courante dans les douches... A l'usage, il n'en reste pas moins et ceci est bien connu que lorsque sur un carrelage, fût-il antidérapant, subsistent peutêtre des traces de savon notamment près des douches, l'adhérence diminue dans une certaine mesure et la plus grande prudence s'impose... Ouant à la main courante dont vous préconisez la mise en place, il convient de préciser qu'en raison de la rareté extrême des accidents survenus dans les locaux sanitaires des piscines et qui ont généralement eu l'imprudence comme origine, il a été renoncé, jusqu'à présent, à cette installation... Néanmoins, je ne vais pas manquer de faire réétudier la question en vue d'implanter des appuis aux endroits où cela est réellement susceptible de servir de soutien sans pour autant devenir un élément de danger potentiel supplémentaire...»

Ainsi une glissade inopinée aura-t-elle finalement quelques conséquences positives.

Suite page 13

Au cœur du faubourg (suite...)

Le Conseil Municipal a décidé de réaménager les anciens bains municipaux... de la Montagne-Verte. Il a ainsi écouté les propositions des associations de ce quartier. Alors pourquoi pas à la Robertsau? Surtout que ces deux bâtiments sont identiques. C'est ce que nous avons demandé au Maire.

Une nouvelle pièce à verser au dossier ouvert par l'ADIR et de jeunes architectes sur le cœur de la Robertsau.

Dans ce même esprit le rachat du restaurant «Au Coq Blanc» 9, rue Mélanie par la Ville doit être utilisé pour redonner un nouveau souffle au début de la rue Mélanie. Tout d'abord par la réhabilitation de ces bâtiments, au lieu du projet immobilier qui y était prévu, puis par la mise à disposition après de légères transformations si nécessaires de l'arrière salle.

C'est d'ailleurs dans ce sens qu'est intervenu lors d'une séance du Conseil Municipal, le conseiller R. Ries: «...Cette maison, située en plein cœur de la Robertsau qui présente un intérêt architectural évident et qui de plus est chère au cœur de tous les robertsauviens nous paraît d'autant plus justifiée qu'apparamment des projets immobiliers existaient pour ce terrain, après démolition de la maison.

Je crois que peu à peu s'opère une prise de conscience par rapport au quartier de la Robertsau et tous nous comprenons l'intérêt qu'il y a à préserver le caractère propre de l'urbanisme de ce quartier: les habitants en serront les premiers bénéficiaires mais la Ville dans son ensemble y trouvera aussi son compte... En ce qui concerne l'affectation de ces locaux, l'incertitude pour l'instant demeure: le restaurant continueratil de fonctionner et si oui dans quelles conditions? L'immeuble aura-t-il une autre affectation?...»

Après l'opération défigurante du 111, rue Bœcklin, après celle de la rue du Dr. Wœrlin, après tant d'autres autorisées par la Ville, il appartient à la municipalité de prendre ses responsabilités

Denis RAMBAUD

Avis aux amateurs de foot!

Le SUPPORTER-CLUB Gilbert GRESS organise le 20 avril 1985 un déplacement en Suisse pour le match de championnat NEUCHATEL-ZURICH.

Les inscriptions de participation seront reçues par tél. au N° 50.63.05 ou 62.13.07.

Le S.C. Gilbert GRESS inaugure au mois de juillet son terrain de Foot à ODRATZHEIM (près de Marlenheim) avec à l'ouverture le match d'inauguration: l'equipe du S.C. Gilbert GRESS (entraîneur FELIX Serge) contre l'équipe pro de AMAX-NEUCHATEL (entraîneur Gilbert GRESS). La date qui n'est pas encore définie sera communiquée par la presse. C'est un événement sportif qui mérite le déplacement.

QUOI DE NEUF

M. le Conseiller général?

L'ADIR vous donne ci-dessous les informations fournies ces derniers mois par notre conseiller général. Comme vous le constatez il n'y en a pas beaucoup!...

Nous attendons ses réponses aux différents problèmes soulevés dans cet «ECHO DE LA ROBERTSAU».

Un conseiller général devrait être au service de tous les habitants et de toutes les associations du quartier.

Garage PLUMERE

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution agent agréé PEUGEOT-TALBOT

LAVAGE LIBRE-SERVICE

HYPROMAT

67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. 31.19.96



CLAUDE 94, rue Bæcklin 31.03.03 WAGNER-CLAUDE

26, rue de l'Ill 31.13.89

Ets WISSER

MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes Strasbourg-Robertsau / Tél. 31.11.12



- Pour toutes surfaces
- Tronconneuses STIHL
 Tondeuses GABY fauchent les hautes
- Motobrotettes LOADADL'MP
 Moto HOL ISEAL et HOLDER
 Arroser vert Gardine
 Tondeuses ZI, NDAFP
 CRAND CHOIX et

 Motoculis herbes Atomiseurs FOYTAN Motobrodettes LOAD

AUTO-ECOLE DE L'ILL M. François CONTET



Cours de code et tests au forfait Formule Traditionnelle ou Accélérée

Bureau ouvert de 18 h à 20 h sauf samedi

103, rte de la Wantzenau 67000 STRASBOURG

Tél. 31.51.41

RESTAURANT

Pizzeria Sarda

94, rue Bœcklin 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. (88) 31.47.96

Ouvert tous les jours de 11 h 45 à 13 h 30 et de 18 h 30 à 23 h 00 Dimanche de 18 h 30 à 22 h Fermé le MARDI

Epicerie fine

MARC VŒGELE

FRUITS et LEGUMES livraison à domicile

30, rue Bœcklin 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. 31,19,28

Installations SANITAIRES

PLOMBERIE CANALISATIONS ZINGUERIE COUVERTURES



TOUS TRAVAUX DE TOITURES / ISOLATIONS

Stablissements WERNERT F.

76a, RUE DES JARDINIERS 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU / TÉLÉPHONE 31.03.20 Suite de la page 7

PISTES CYCLABLES

2 grandes pistes sont projetées sur le POS:

- le long de la Rue de l'Ill, de la Rue de la Papeterie et de la Rue de la Renaissance vers le Parc Pourtalès et la Forêt
- le long de la Rue de la Sauer à travers le Dœrnel et le Wacken vers le Centre Ville.

Nous pensons même que ces 2 pistes pourraient être réalisées très rapidement et sans trop de frais pour la plus grande satisfaction des cyclistes très nombreux à la Robertsau.

Pour la Rue de l'Ill et les Rues de la Papeterie et de la Renaissance les pistes pourraient être créées en prenant 1,50 mètre sur chaque côté des voies de ciculation existantes. Il suffit de faire un marquage par une bande de peinture blanche. Dans l'immédiat il reste à trouver un itinéraire nord-sud à travers le vieux quartier. A plus long terme il est prévu une piste cyclable sur l'axe Nord-Sud de 20 mètres de large en parallèle avec le transport en site propre. Ce sera pour l'an 2000!...

ROCADE NORD ET ROCADE EST

Nous avons constaté avec regret que la liaison reliant le Port aux Pétroles au Pont Phario figure toujours au POS avec une emprise de 30 mètres. Nous craignons que cette «Rocade Nord » nous amène beaucoup de trafic de transit et de nuisances à travers le centre de la Robertsau.

On nous console en affirmant que la voirie sera limitée à 8 ou 10 mètres et qu'il y aura une piste cyclable. Mais sans garan-

C'est sûr qu'il faut prévoir une desserte des nouveaux quartiers projetés à l'Est autour du Château Pourtalès.

Pour cette raison la première voirie à réaliser sera la Rocade Est le long du Port aux Pétroles avec un nouveau pont sur le Canal de la Marne au Rhin.

La Route EDF le long du Rhin élargie à 10 mètres avec une piste cyclable en plus devrait permettre d'éviter le transit de nombreux camions à travers la Robertsau. Cette question devrait être réglée à court terme pour garantir l'accès à la nouvelle station d'épuration qui sera construite prochainement au bord du Rhin.

La Rocade Est est projetée sur une emprise de 30 mètres à travers la Forêt du Rhin, le Thalerkopf, le Karpfenloch. Ce serait dommage de démolir cette partie très belle de notre Forêt. Le tracé est donc à revoir pour limiter au maximum les atteintes à la forêt. L'extension du Port aux Pétroles vers le Thalerkopf n'est pas justifiée dans la situation actuelle où le pétrole est en déclin.

VILMORIN, HOFER et FABIAN

Prop.: Christiane OHL

4, rue Sébastopol STRASBOURG tél. 32.00.01

Semences, bulbes de Printemps, dahlias, glaïeuls et tulipes, etc ...

Replants légumes et fleurs, plantes vivaces et condimentaires, produits de traitements, engrais, terreau, graines d'oiseaux, aliments pour volailles et lapins.

OUVERT DE 8h à 12h et de 14h à 18h30; samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 heures. Fermé lundi matin

LA ZONE ARTISANALE DE LA PAPETERIE

Les limites de cette zone ainsi que le type d'occupation seraient à revoir pour d'une part préserver les jardins familiaux des riverains installés Rue de l'Anguille et d'autre part éviter les nuisances aux familles habitant dans ce quartier depuis des

L'ADIR estime qu'il faut préserver le Parc de la villa Schmidt et supprimer la voirie de 15 mètres qui traverse la partie la plus belle de ce parc. Ce parc propriété de la Ville pourrait être ouvert au public avec un espace de jeux pour les enfants.

TERRAIN DE JEUX POUR LES ENFANTS

Dans le dernier paragraphe du Rapport associé au POS nous notons «qu'il est apparu nécessaire de réserver des emplacements pour de petits espaces verts publics au cœur même du tissu ancien».

L'ADIR a proposé à plusieurs reprises d'aménager des espaces verts à l'intérieur du quartier avec des terrains de jeux pour les enfants :

- en agrandissant le Parc de la Petite Orangerie,
- derrière le Centre de Loisirs Rue du Dr. François,
- près du pont Phario à la Cité de l'Ill,
- sur le terrain situé en face de l'Ecole Schwilgué.

EQUIPEMENTS SPORTIFS AU CENTRE

L'ADIR estime qu'il manque des équipements sportifs à proximité des Ecoles Bœcklin et nous proposons de réserver les terrains situés à proximité des nouvelles Ecoles derrière l'Eglise

D'ailleurs l'ensemble des terrains de la zone NA 205 entre les écoles et l'Hôpital St-François devraient être réservés pour des équipements publics futurs qui devraient constituer le centre de la Robertsau. Là aussi une certaine volonté politique de nos élus devrait se manifester sur le papier et très rapidement dans

Suite de la page 11

Cité de l'Ill: la mémoire courte!

Des élus se sont récemment félicités de leur action en faveur de la construction du nouveau bâtiment de la prévention, rue de la Doller.

Très bien tout cela! Mais il faudrait également se féliciter de l'aboutissement des efforts soutenus par les associations du quartier, des éducateurs et de l'ancien Conseiller Général M. Brunschweiler. Car ce projet, encore loin d'être complet (où est passé la cantine?) dont on devrait bientôt voir la réalisation. n'est que la concrétisation des nombreuses démarches entreprises par la cité.

On en avait pu avoir la preuve lors de la visite effectuée par M. P. Rouvière, Préfet de la Région Alsace - Préfet du Bas-Rhin en 1982.

Bonne nouvelle...

que la prolongation de la ligne 15 de la CTS par le chemin Gœb jusqu'au carrefour rue de la Carpe-Haute - Chemin du Beulenwœrth, décidée pour l'année prochaine lors du dernier Conseil

C'est là aussi une vieille revendication de l'ADIR qui est



Ferblanterie Sanitaire Chauffage

ETABLISSEMENTS

R. Hællinger-Fuchs & C

94, rue de l'Angle Strasbourg-Robertsau rel 31.12 32

- **◆** QUINCAILLERIE
- ARTICLES DE MENAGE
- CADEAUX
- . LISTE DE MARIAGE

Gérard HORR

anct. L. BURCKENBERGER

19. RUE MEI ANIE 67000 Strasbourg-Robertsau Tel 31 06 08

▶ Depuis plus de 50 ans au service du client ◀

Pompes Funèbres ACKER

10. OUAI DES PECHEURS - STRASBOURG Tél. 35.42.34

83, RUE BŒCKLIN - ROBERTSAU Tel. 31.52.02

Permanence 24 h sur 24 au 35.42.34

Charles ROTH

TAPISSIER-DECORATEUR

- meubles rembourre
- literie
- moquettes
- tentures murales
- décors de fenêtres
- réfection de matelas crin et laine

8, rue Boegner 67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.44.21

HORLOGERIE - BIJOUTERIE



Noël Fuchs

sur place atelier de réparations

109, route de la Wantzenau 67000 STRAS3OURG ROBERTSAU

2 (88) 31.16.17

Etablissements BREVI

TOUS COMBUSTIBLES

16, rue du Docteur François STRASBOURG-ROBERTSAU - Tel. 31.08.63



Société Strasbourgeoise de Combustibles

Locataire gérant

BOULANGERIE - PATISSERIE





· SERRURERIE FORGE MENUISERIE ALUMINIUM

ERNEST HANSSEN

80, route de la Wantzenau Strasbourg-Robertsau \$ (88) 31.16.15

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE ET DE FERRI ANTERIE

Alfred HILGERT & Cie

52 a, rue Himmerich Strasbourg-Robertsau tél. 31.14.94

- .. TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE en ardoises eternit plaques planes et ondulées foies ondulées zing aluminium cuivre etc tuites plates et mecaniques carrons et feutres bitumés
- TOUTE FERRLANTERIE DE RATIMENT

PIZZERIA

OTRANTO

Spécialités Italiennes + Plats à emporter

63, rue des Jardiniers 67000 Strasbourg-Robertsau

Tél. 31.38.85

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

La section UNIAT Communique! La fête:

TOURNOI DE BELOTE

Dans le cadre de son animation, la section organise des concours de RELOTE qui auront lieu tous les derniers samedis du mois à partir de 15 heures au foyer de la Résidence des personnes âgees, 18, rue de la Doller, cité de l'Ill.

Droit de participation: 30 F. Pour les inscriptions, veuillez vous adresser par téléphone au N° 31.14.91.

PORTES OUVERTES

La traditionnelle journée «PORTES OUVERTES» aura lieu, SAMEDI le 11 MAI dans la grande salle du Foyer des Loisirs à la Tour Schwab, cité de l'Ill. La section UNIAT organise une grande vente d'articles de tricotage, bricolage etc. Le repas de midi (BAECKEOFFE) sera pris en commun sur place. Un buffet bien garni est à la disposition des visiteurs toute la journée. Le bénéfice de cette journée est dû à l'organisation de la fête de Noel 1985 pour les personnes âgées et invalides. A l'avance, le comité organisateur vous remercie PRINTEMPS pour votre visite.

PARTEZ EN VACANCES AVEC L'U.N.I.A.T.

Le service « ANIMATION - LOISIRS - TOURISME » de l'UNIAT organise cette année 5 voyages de 17 jours en GRECE par avion et en pension complète dans un hôtel **** à PORTO HELI à un prix exceptionnel de 4.200 F.

Vous pouvez choisir les sessions suivantes:

du 3 au 19 mai - du 17 mai au 2 juin - du 31 mai au 16 juin - du 14 juin au 30 juin et du 7 au 22 septembre.

Un autre voyage aura lieu à l'ILE DES EMBIEZ (près de Toulon) 10 jours en pension complète pour le prix de 2.600 F (du 29 mai au 7

Pour tous autres renseignements, veuillez vous adresser au responsable «UNIAT-VOYAGES» Monsieur FELIX Raymond, 42, rue de l'III - Tél. 31,14,91.

La Société Mutualiste Union Strasbourg

invite cordialement tous les membres à l'Assemblée Générale qui aura lieu Samedi le 27 avril à 15 h 30 au Restaurant «OURS BLANC» à Strasbourg.

Association des Locataires

CITE DE L'ILL

Augmentation des loyers, on parle de 25 %, entretien des espaces verts, des parties communes, trottoirs boueux, dégradation des bâtiments et des logements, humidité, débordements des éviers, gouttières qui fuient, animation, amenagement du quartier, rapport avec l'H.M... Locataires de la cité de l'Ill, les préoccupations ne manquent

Venez en parler à l'assemblée générale de l'Association des locataires de la cité de l'Ill qui aura lieu le Vendredi 26 avril au Foyer des Loisirs, Tour Schwab à 20 h 30.

C'est le moment de vous exprimer!

radio

Samedi 8 juin, l'Association des Locataires organise sa desormais traditionnelle et reussie source familiale.

Buffet campagnard, bar, tombola, animation assuree.

Reservation des places indispensable et obligatoire chez:

- Mme ACKERMANN: 9, rue de la Doller Tél. 31.44.55
- M. COULAUD: 27, rue de la Doller Tél. 31.03.61
- M.SCHUTTE: 3, rue de la Kirneck Tel. 31.35.75 - M. RAMBAUD: 33, rue de la Doller - Tél. 31.26 89

Association de pêche

PROGRAMME POUR L'ANNEE 1985 PECHE DES QUATRE SAISONS

- 8 AVRIL: Lundi de Pâques: concours de pêche au coup, Canal de la Marne-au-Rhin. Règlement FFPC. Le matin concours individuel, l'après-midi « Américaine ».
- 28 AVRIL: Pêche à la truite à la Gravière. 400 kg de truites. Participation 40 F pour 3 groupes. 1er groupe 1/2 h - 2e groupe 1 h - 3e groupe 1 h 30.
- 5 MAI: Ouverture de la Gravière: 20 F pour le mois de mai.

- 9 JUIN: Pêche à la truite à la Gravière. Mêmes conditions que le 28
- 30 JUIN: Concours de pêche à la truite des jeunes pêcheurs de la Robertsau.

AUTOMNE

- 1er SEPTEMBRE: Challenge départemental des APP du Bas-Rhin organisé à la Gravière. 5 pêcheurs par association. Inscription 50 F. Aucune immersion.
- 8 SEPTEMBRE: Pêche à la truite à la Gravière. Même genre de pêche que le 28 avril.
- 29 SEPTEMBRE: Concours de pêche à l'anglaise. Règlement FFPC. Inscription 50 F.

HIVER

- NOVEMBRE: Pêche aux brochets les quatre dimanches du mois. Immersion 400 kg. Participation prevue 80 F.

PECHE A LA GRAVIERE: La gravière sera ouverte à la pêche comme d'habitude à partir du dimanche 5 mai jusqu'au dimanche 27 octobre ainsi que les jours fériés. La pêche se pratique pendant les heures légales (attention à l'horaire d'été) avec deux cannes seulement qui restent sous le contrôle constant du pêcheur.

- Chaque dimanche qui suit une immersion, sera payant 20 F (mai -16 juin - 15 septembre).
- La pêche au brochet est interdite.
- Immersion: 500 kg de carpes 300 kg de tanches.

Veuillez maintenir les lieux de pêche propres.

PECHEURS A VOS LIGNES! nous vous souhaitons une bonne prise.

«Les Echos de la Robertsau»



Le seul magazine radio en couleur de la Robertsau Une émission préparée par l'ADIR

Le 1er jeudi de chaque mois à 9 h.

91.9 Mhz sur Radio Bienvenue

Responsables d'associations, habitants du quartier, faites-nous part de vos idées, de vos souhaits, de vos informations.

Tél. R. FELIX: 31.14.91 - D. RAMBAUD: 31.26.89 ou R.B.S.: 37, rue du Fossé-des-Treize: 32.97.00

PROCHAINES EMISSIONS: 4 AVRIL - 2 MAI - 6 JUIN 1985

Fleurs Issler



STRASBOURG ROBERTSAU tél. 31.05.09

Des fleurs dans le monde entier par Interflora

TOUTE DÉCORATION FLORALE

Claude Schnitzler

TAPISSIER - DECORATEUR

- **FABRICATION SOMMIERS** toutes mesures
- REFECTION MATELAS vente matelas toutes marques
- MEUBLES REMBOURRES

67, rue Kempf Strasbourg-Robertsau 31.09.53

CHARBONS / BOIS / MAZOUT

CUVES en toutes dimensions

Succ.

René MAECHLING

33, rue des jardiniers Strasbourg-Robertsau tél. 31.10.50

Coiffure Jacqueline



4, rue du Dr Wæhrlin 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU tél. 31.14.78

Soins du cheveux

Coupes classiques et modernes

Brushing

PARFUMERIE DE LA ROBERTSAU

- * Soins du visage et du corps
- **Bronzarium**
- ★ Manucure / Maquillage / Epilation

92, rue Bœcklin - Téléphone (88) 31.02.37 SUR RENDEZ-VOUS

Boulangerie - Pâtisserie

Christian Faulhaber

40, rue du Chevalier Robert Robertsau / tél. 31.58.74

Garage R. BUR

18 - 20, rue Mélanie 67000 Strasbourg-Robertsau téléphone 31.02.41



Restaurant SANDKISCHT Gérard et Liliane

SCHILDKNECHT

23, rue de la Carpe-Haute 67000 Strasbourg-Robertsau

Fermé lundi toute la journée et mercredi après 14 h.

Spécialités Alsaciennes Plat du jour Carpe frite Tél. 31.49.24

LA QUALITÉ LES CONSEILS DES PRIX POUR TOUTES LES BOURSES!



Enfin

55, rue Boecklin - STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 31.23.30

Toutes les grandes marques présentées :

PAPIERS PEINTS et TISSUS COORDONNÉS -**MOQUETTES - TISSUS MURAUX** à la Robertsau! Peinture hollandaise HISTOR

LA MACHINE SIGNACOLOR... toutes les teintes à la demande en quelques minutes!... SATIN - BRILLANT - MAT